



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**ORGANE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC**

**A/FCTC/INB3/4
16 octobre 2001**

**Troisième session
Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

Activités entreprises depuis la session précédente

Rapport de situation

ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

1. La Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé a examiné les progrès accomplis en vue de l'élaboration de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, et notamment des rapports sur la deuxième session de l'organe intergouvernemental de négociation (30 avril-5 mai 2001) et sur d'autres activités liées à la lutte antitabac.¹ Un rapport a mis l'accent sur les travaux du groupe spécial interinstitutions des Nations Unies sur la lutte antitabac et du Comité consultatif scientifique sur la Réglementation des Produits du Tabac, sur l'extension de l'appui aux pays et sur la Journée mondiale sans tabac 2001.

2. Les travaux de l'Assemblée ont également porté sur les discussions du comité d'experts chargé d'examiner les documents de l'industrie du tabac. Les Etats Membres ont préconisé une transparence et une vigilance accrues face à l'influence exercée par les transnationales du tabac sur la lutte mondiale antitabac, adoptant, à cette fin, la résolution WHA54.18 sur la transparence de la lutte antitabac.

ACTIVITES TECHNIQUES CONCERNANT L'ECONOMIE DE LA LUTTE ANTITABAC

3. La Banque mondiale, en collaboration avec l'OMS, est en train d'établir une série d'instruments analytiques destinés à faciliter la recherche sur l'économie de la lutte antitabac. On s'est attaché à rendre plus aisée la collaboration entre les secteurs sanitaires et financiers pour l'établissement et la mise en oeuvre de contrôles efficaces. Pour renforcer cette action, deux consultations techniques ont déjà été organisées, l'une en Inde et l'autre à Malte. Des consultations du même type sont prévues dans d'autres Régions.

4. Pour ce qui est de la consultation en Inde, un atelier de chercheurs principaux chargés de l'analyse économique de la lutte antitabac a été organisé par l'OMS au Bureau régional de l'Asie du Sud-Est.

¹ Documents A54/13, A54/13 Add.1 et A54/14.

L'atelier a réuni des équipes d'économistes de sept pays dont les problèmes économiques sont analysés (Bangladesh, Bhoutan, Indonésie, Myanmar, Népal, Sri Lanka et Thaïlande). Des études de pays ont été présentées sur l'analyse de situation concernant la prévalence, la santé et l'économie, l'analyse de la demande et les estimations de la charge et des coûts pour la santé liés à l'usage du tabac. La réunion a notamment recommandé d'utiliser des moyens électroniques pour la communication entre les chercheurs économistes et d'envisager la possibilité d'organiser une consultation internationale des ministres des finances et de la santé pour accroître la collaboration entre les secteurs aux fins de la lutte antitabac.

5. Une consultation de l'OMS et de la Banque mondiale sur la collaboration efficace entre les secteurs sanitaire et financier pour la lutte antitabac, qui a été organisée à Malte (5-7 septembre 2000) à l'intention des pays du bassin méditerranéen, a mis l'accent sur : la charge de morbidité et les bases factuelles de la lutte antitabac, les taxes sur le tabac et l'utilisation des recettes fiscales, la contrebande, la privatisation, des études de cas concernant différents pays et la convention-cadre pour la lutte antitabac. Il a été convenu que l'OMS devrait promouvoir des études économiques visant à en savoir plus sur les moyens de générer des recettes fiscales sur le tabac et sur les coûts financiers de l'incapacité, de la morbidité et de la mortalité liées au tabac. La Déclaration de Malte sur la collaboration efficace entre les secteurs sanitaire et financier pour la lutte antitabac adoptée à l'issue de la consultation a notamment invité les gouvernements à mettre en place des dispositifs de lutte antitabac permettant une collaboration entre les secteurs de la santé, de l'économie, de l'éducation et de l'agriculture. En outre, elle a instamment prié les Etats Membres d'entreprendre des études économiques sur la lutte antitabac et d'envisager l'impact des politiques fiscales sur la consommation de tabac et, en particulier, l'initiation des jeunes au tabac, la contrebande et les recettes. La Déclaration a également souligné l'importance d'une coopération internationale accrue en vue de l'établissement de partenariats pour la lutte antitabac.

6. Une consultation internationale sur la transition économique concernant la fabrication de produits du tabac et l'agriculture (Kobe, Japon, 3-5 décembre 2001) comprendra une réunion du groupe spécial interinstitutions des Nations Unies sur la lutte antitabac qui examinera la lutte mondiale contre le tabac.

COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE SUR LA REGLEMENTATION DES PRODUITS DU TABAC

7. A la troisième réunion du Comité consultatif scientifique sur la Réglementation des Produits du Tabac (Penang, Malaisie, 4-6 juillet 2001), les participants ont examiné le récent rapport de l'Institute of Medicine des Etats-Unis d'Amérique sur les produits à risques supposément réduits¹ et la récente directive de l'Union européenne sur la réglementation et l'étiquetage des produits du tabac. Le Comité a créé deux groupes de travail chargés l'un de déterminer les questions de recherche prioritaires dans le domaine de la réglementation des produits du tabac et l'autre d'examiner l'étiquetage des ingrédients.

8. Le Président du Comité consultatif scientifique sur la Réglementation des Produits du Tabac a animé lors de l'Assemblée de la Santé une séance d'information technique sur la réglementation des produits du tabac, à laquelle une vue d'ensemble a été donnée des travaux du Comité et du cadre envisagé

¹ Stratton, K., Shetty, P., Wallace, R., Bondurant, S. (publié sous la direction de) *Clearing the smoke: assessing the science base for tobacco harm reduction*, Washington DC: National Academy of Sciences, Institute of Medicine, 2001, ISBN 0-309-07282-4.

pour la réglementation des produits du tabac. A cette occasion a eu lieu le lancement de la monographie de l'OMS sur le progrès des connaissances dans le domaine de la réglementation des produits du tabac.¹

RENFORCEMENT DES CAPACITES

9. La phase pilote d'une enquête des professionnels de la santé dans cinq pays (Bahreïn, Koweït, Oman, République de Corée et Soudan) a été menée à bien. Une réunion des chercheurs actuels sera organisée et de nouveaux chercheurs seront formés dans le cadre d'un atelier de formation qui aura lieu en République arabe syrienne (16-18 octobre 2001) ; la formation doit servir à entreprendre des enquêtes sur la prévalence du tabagisme chez les professionnels de la santé de dix pays de la Région de la Méditerranée orientale. Les résultats de ces enquêtes formeront la base nécessaire à la mise au point de mesures appropriées de sevrage tabagique dans différents contextes nationaux.

10. Un projet de lutte contre la pollution par la fumée du tabac, qui vise à réduire l'exposition de l'enfant au tabagisme passif par une action concertée des gouvernements, des dirigeants communautaires, des agents de santé, des enseignants et des parents, est en cours d'application. Deux réunions sur la mise en oeuvre de stratégies pour des emplacements sans tabac (Lettonie et Pologne, octobre 2001) envisageront également le renforcement de la capacité nationale de lutte antitabac dans la région de la Baltique.

11. Un atelier à Rio de Janeiro, Brésil (24-25 juillet 2001) visant à évaluer les capacités humaines, institutionnelles et structurelles nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre de programmes, suivant un ordre de priorité déterminé dans six pays choisis de la Région des Amériques, a permis d'accroître la capacité et la coordination.

12. Pour répondre à la nécessité de disposer de lignes directrices mondiales sur le sevrage tabagique, l'OMS a l'intention de procéder à des examens régionaux des traitements de sevrage les plus efficaces pratiqués dans les pays pour jeter les bases de ces lignes directrices concernant chaque Région. Les examens que l'OMS fera faire à partir d'octobre 2001 seront passés en revue lors d'une réunion en janvier 2002 chargée de préparer l'élaboration des lignes directrices.

13. Le projet visant à protéger les jeunes du tabac dans cinq pays, financé par la Fondation des Nations Unies, commence à être appliqué en Chine et en Ukraine. En Chine, on envisage des interventions de caractère économique et législatif. En Ukraine, des études sont entreprises et un atelier est prévu pour mettre au point un plan d'action national de lutte antitabac. Un projet pilote du même type se déroule dans cinq pays d'Afrique francophone, et la mise en oeuvre complète est prévue à partir d'octobre 2001.

JOURNEE MONDIALE SANS TABAC

14. Le thème de la Journée mondiale sans tabac 2001 était : « La fumée des autres tue, disons-le clairement ». Des dossiers ont été préparés et des activités encouragées au niveau régional par l'intermédiaire des six bureaux régionaux de l'OMS. Parmi les manifestations qui ont eu lieu, on peut mentionner l'initiative Pour des Amériques sans tabac dans la Région des Amériques, une campagne

¹ Document WHO/NMH/TFI/01.2.

durable visant à promouvoir des environnements sans tabac dans les Amériques, un colloque sur le tabagisme passif en Pologne, la remise de distinctions à des dirigeants communautaires et d'autres personnalités dans la Région africaine pour leurs efforts en faveur de la lutte antitabac, et la parution d'une monographie de l'OMS sur les femmes et le tabac dans la Région du Pacifique occidental. Par ailleurs, on peut aussi mentionner la remise d'une récompense au programme national antitabac du Viet Nam et, dans la Région de la Méditerranée orientale, des mesures politiques et législatives sur le tabagisme passif. Les autorités olympiques de Salt Lake City ayant déjà déclaré les Jeux paraolympiques d'hiver sans tabac, l'OMS a choisi « Le sport sans tabac » comme thème de la prochaine Journée mondiale sans tabac. Des activités sont en cours avec la Fédération internationale de Football Association (FIFA) et les comités organisateurs sud-coréen et japonais pour que la Coupe du Monde de football 2002 soit une manifestation sans tabac.

AUTRES ACTIVITES REGIONALES

15. La première étape de la création d'une base de données sur la lutte antitabac couvrant la Région européenne a été menée à bien. Les Etats Membres examinent la base de données et formulent des observations, la base de données devant paraître en décembre 2001. Les préparatifs se poursuivent en vue de la réunion des ministres européens de la santé (Varsovie, février 2002) destinée à garantir un soutien politique en vue de l'élaboration de la convention-cadre pour la lutte antitabac. Une réunion des nouveaux Etats indépendants sur la convention-cadre a eu lieu à Moscou (28-29 septembre 2001) pour faire le point des textes proposés à la deuxième session de l'organe intergouvernemental de négociation et définir des positions communes sur la convention.

16. Dans la Région africaine, à une réunion plurisectorielle des parties intéressées par la législation antitabac (Francistown, Botswana, 13-14 septembre 2001), les participants ont examiné la Control of Smoking Act of 1992 (Loi pour la lutte contre le tabagisme de 1992) du Botswana et dégagé un consensus concernant la nouvelle législation antitabac. Un appui marqué a été exprimé en faveur de la convention-cadre. Au Nigéria, une manifestation a été organisée autour des idées fausses qui circulent concernant la convention. On constate un intérêt accru dans plusieurs pays de la Région pour un appui technique en faveur d'une action législative nationale et internationale de lutte antitabac. Une réunion des pays de la Région Africaine sur la convention-cadre était prévue du 2 au 4 octobre 2001 à Alger.

17. Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, un atelier de formation visant à améliorer la gestion de la lutte antitabac (Jaipur, Inde, 6-11 août 2001) a réuni les participants de tous les pays de la Région. Une consultation sur la convention-cadre sera organisée à Thimpu (Bhoutan) les 30 et 31 octobre 2001 et le Bureau régional a préparé des affiches et des émissions télévisées à cette intention.

18. Dans la Région du Pacifique occidental, des séances d'information technique et des ateliers ont été organisés pour sensibiliser les dirigeants politiques à la convention-cadre et à la nécessité d'interventions énergiques dans plusieurs pays. La collaboration se poursuit avec les Centers for Disease Control and Prevention et la Fondation Rockefeller (Etats-Unis d'Amérique) concernant la lutte antitabac dans différents pays. Un appui technique est apporté à l'élaboration, à l'examen, à la mise à jour et au renforcement de la législation antitabac dans la Région. A la Première Conférence nationale australienne de lutte antitabac qui a eu lieu à Adélaïde (Australie) du 12 au 14 juin 2001, avec l'appui de l'OMS, il a notamment été question du renforcement des capacités et de l'aide à apporter aux pays pour obtenir les informations et les compétences dans le domaine de la lutte antitabac nécessaires au renforcement de leur participation aux négociations en vue de la convention-cadre. Un atelier de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de la convention doit avoir lieu du 8 au 11 octobre 2001 à Sydney (Australie). Un

appui est également fourni en vue d'une réunion intersessions des pays insulaires du Pacifique sur la convention (Sydney, 12-13 octobre 2001) sous l'égide du Gouvernement néo-zélandais.

19. Dans la Région de la Méditerranée orientale, une consultation de 25 journalistes a eu lieu en collaboration avec la Reuters Foundation pour renforcer le rôle des médias dans l'examen des questions de lutte antitabac. La deuxième édition de la réglementation islamique sur le tabagisme et les résultats de la première enquête sur les activités et stratégies de l'industrie du tabac dans la Région ont été publiés. Le Bureau régional a apporté sa coopération à la République islamique d'Iran et à la République arabe syrienne pour des enquêtes sur les activités de l'industrie du tabac. Le Gouvernement saoudien a déclaré les deux villes saintes de La Mecque et de Médine sans tabac. La République islamique d'Iran a accueilli une consultation régionale les 14 et 15 septembre 2001 sur les éventuelles dispositions de la convention-cadre concernant la responsabilité et l'indemnisation.

20. Dans la Région des Amériques, la coopération technique a mis l'accent sur la promotion d'environnements sans tabac (voir le paragraphe 14) avec, par exemple, deux ateliers auxquels ont participé les représentants de huit pays latino-américains au Brésil pour élaborer des plans nationaux visant à renforcer la lutte antitabac, plus particulièrement en mettant l'accent sur ces environnements. Un atelier a été organisé à la Barbade pour analyser les données issues de l'enquête mondiale sur les jeunes et le tabac qui a été menée à bien dans 17 pays des Amériques et se poursuit dans 14 autres. Les résultats seront déterminants pour informer les responsables politiques et les programmes techniques. Dans le cadre d'une initiative distincte, les pays latino-américains commencent à lancer leurs propres enquêtes nationales sur le comportement de l'industrie du tabac. Enfin, l'appui en faveur du processus d'élaboration de la convention-cadre a été constant, comme en témoignent notamment l'adoption d'une résolution du Conseil directeur de l'OPS, l'organisation d'ateliers sous-régionaux et l'organisation, par le Gouvernement brésilien, d'une consultation des pays latino-américains sur la convention à Rio de Janeiro (Brésil), du 5 au 8 novembre 2001.

= = =